

Projet de Ville - Communication de M. le Député-Maire

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est une communication que j'ai pensé utile de vous faire entre le débat des orientations budgétaires et la suite des événements. Je ferai donc un rapide commentaire sur ce projet ville «Besançon à l'horizon 2000-2001».

C'est un projet dont l'idée a été lancée il y a un an et il m'a semblé important de faire rapidement le point devant vous ce soir sur ce dossier en rappelant les objectifs poursuivis, la procédure engagée et le calendrier des opérations.

Les objectifs, vous les connaissez, vous en avez d'ailleurs parlés tout à l'heure. Il s'agit pour nous de mieux maîtriser l'avenir en fixant les grandes orientations de développement de Besançon et de son agglomération. J'ai pensé ne pas utiliser le mot district car à l'heure actuelle il n'y a pas de district et je pense que pour l'ensemble des communes de l'agglomération, il était préférable, cette année encore de ne pas orienter le budget sur la perspective d'un district. Nous le ferons lorsque tout sera en place et lorsque les problèmes fiscaux, etc. seront définitivement réglés, donc quand le district sera réalité.

Il s'agit dans ce projet ville de mettre en perspective les grands projets qui forgeront l'avenir de notre ville. Il est toutefois bien clair qu'il ne s'agira pas d'un programme détaillé ni d'un catalogue de propositions mais de bien déterminer les orientations principales qui vont donc guider nos actions et nos budgets sur les 9 années qui viennent.

A mon avis, c'est une réflexion en profondeur sur les mutations, les transformations de notre cité, les voies de communication, les zones de développement économique, le devenir du centre-ville et de l'agglomération, la hiérarchisation des projets d'urbanisme et d'équipements culturel, sportif, social, etc. sur la relation ville-campagne, ville-périphérie. Donc je crois qu'il est important de resituer tout cela dans des orientations qui soient à plus long terme. Et surtout le projet ville doit nous permettre de déterminer nos priorités dans toutes ces directions, dans le sens donc d'une politique municipale de proximité, dans le souci d'une qualité de la vie, dans le souci de répondre aux besoins des électeurs qui nous ont fait confiance. L'objectif sera donc de présenter à vous d'abord bien sûr, à la population ensuite une vision claire, la plus claire possible de l'avenir de leur cité. Cela doit donc nous servir de référence et nous pourrons concentrer nos efforts sur les dossiers pour lesquels nous aurons retenu une priorité et dont nous aurons à tenir compte au moment des projets budgétaires.

Alors, où en sommes-nous dans cette démarche ? J'ai lancé en janvier 1992, une consultation de l'ensemble de la Municipalité, des Adjointes qui se sont bien mobilisés, qui m'ont apporté un certain nombre d'éléments, je les en remercie. En juin 1992, on a publié dans BVV le sommaire de ce qu'on pensait important. Puis je vous en ai palé ici en Conseil Municipal de façon à avoir aussi une partie de vos contributions. J'ai ensuite consulté les partenaires habituels de la Ville, en particulier la Chambre de Métiers, la SEDD, la SNCF, etc. J'ai tenu compte des réflexions du Conseil Régional, qui dans un rapport BARRY et MAYBURRY, avait permis de déterminer «Franche-Comté 2005». Tout cela constitue maintenant la matière vivante et essentielle de ce projet ville. J'ai aussi regardé les exemples d'autres villes qui ont fait des projets, Mulhouse, Charleroi en Belgique. J'ai les réflexions générales de la DATAR, ses rapports, des thèses aussi.

Tout cela, dans cette période de consultation, m'a permis d'accumuler beaucoup d'idées, beaucoup d'avis et je vais passer à la rédaction d'un pré-projet. Sera-ce un avant-projet sommaire ou un avant-projet détaillé ? Ce ne sera pas en tout cas un avant-projet définitif, je vous le dis bien.

Vous aurez ensuite à en débattre avant la fin du premier semestre 1993, lors d'une réunion du Conseil Municipal où vous pourrez largement vous informer, discuter, etc. Voilà le calendrier que je me suis fixé en gelant quelques mois d'ici le début d'avril, vous comprenez pourquoi ! Certains d'entre nous risquent d'être fort occupés !

Ce sera donc un document de prospective cette fois, que j'envisage comme n'étant pas figé, c'est-à-dire qu'il comportera une partie «fixe» et une partie «mobile», cette dernière pouvant être revue chaque année, justement dans un débat d'orientations budgétaires. Nous suivrons ainsi l'évolution de ce projet ; nous pourrons faire le point sur l'état d'avancement des dossiers et peut-être changer un peu de cap légèrement de temps à autre. Nous irons donc dans ce sens-là et j'espère que vous aurez satisfaction. J'invite une nouvelle fois ceux d'entre vous qui auraient des idées originales sur le projet ville à m'en faire part personnellement puisque ce sera le travail du Député-Maire après le 28 mars de cette année. Voilà les éléments que je voulais vous donner dans cette communication sur le projet ville.

Dont acte.